

Réunion 8

Conseil Municipal du jeudi 19 mars 2015 à 18h30

Présents : Mme PAUX, Melle TRUJILLO, Mr JACQUET, Mr WILKOMM, Mr DODRÉ, Mr BEERNAERT, Mme CARLIER

Absent Excusé : Mr MONDOT, Mme LEDOUX, Mme SAUVÉ

Absent : Mr BONNEL Ludovic

1) Compte rendu des délégués

SISCO (Syndicat Intercommunal Scolaire de Bernes) : Le compte administratif 2014 est présenté aux membres du SISCO, il est voté à l'unanimité par les membres présents. A noter : un excédent de 238 euros. Nous constatons une économie importante sur les charges de personnel par rapport à 2013 puisqu'il n'y a plus qu'un contrat CAE et que les professeurs ne font plus de garderie.

Les TAP ainsi que les études surveillées du matin et du soir rapportent en 2014 867 euros (Septembre à Décembre 2014).

Mr Jacquet propose aux membres du SISCO de réfléchir à une augmentation d'un minimum de 5% pour le budget 2015. Cela est justifié par le rachat du matériel à l'association Familles Rurales d'une valeur de 3000 euros et d'une indemnisation versée de 4000 euros pour rééquilibrer les comptes de l'association. En contrepartie Familles Rurales reversera 2500 euros au SISCO par l'intermédiaire du PSO (Prestation de Service Ordinaire).

Questions diverses : *en février 2015 le SISCO devra reverser du chômage à Mlle BASSU n'ayant plus d'emploi.*

Monsieur Jacquet a rencontré l'inspecteur d'académie et l'avenir reste flou quand à la fermeture d'une classe la rentrée prochaine. Environ 81 enfants sont inscrits pour cette rentrée, il faut aussi penser que beaucoup de naissance pour la période 2014-2015 sont à prévoir.

1

2) Vote du Compte Administratif 2014

Le compte administratif 2014 est présenté aux membres du conseil municipal, à noter un résultat de clôture excédentaire de 31 252 euros. Pour l'année 2014 le compte administratif est encore une fois positif, il est donc voté à l'unanimité par les membres du conseil.

Vote du budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : voté à l'unanimité par les membres du conseil.

3) Programmation des travaux neufs de voiries.

Nous avons rencontré Mr DAMEL (le chef des travaux) au sujet de l'aménagement rue de la dessous à Hervilly. Il faudra prévoir quelques restrictions, de plus il y aura l'ajout d'une charretière rue de Bretagne à Hervilly suite à une nouvelle construction.

Tous les travaux vont être réalisés d'une seule traite pour présenter un dossier complet (soit environ 9 charretières) pour notre commune. Le but une fois de plus est d'accroître les possibilités de bénéficier des amendes de police. Les travaux sont prévus pour juillet-août 2015.

4) Entretien commune

Des travaux importants sont à prévoir pour la coupe des thuyas dans le cimetière, notamment pour réduire la hauteur et la largeur importante. Mr Jacquet propose aux membres du conseil l'embauche pour quelques jours de Mr Choin Maxime, pour réaliser ses travaux avec l'aide de notre agent communal, et de Mr Fournier.

Les nouvelles fenêtres de la sacristie sont arrivées elles vont être installées au cours du mois de mars.

Concernant le chemin de la vallée des travaux d'aménagement sont à l'étude.

Un projet de rénovation important de la chaussée rue de Bretagne et rue de la dessous à Hervilly est en cours de validation, les frais sont à la charge de la Communauté de Communes.

5) Questions diverses

Impôts locaux : Pour compenser une baisse des dotations de l'État versées à notre commune, Mr JACQUET propose aux membres du conseil de réfléchir à une augmentation de 1% des 4 taxes (habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties, la cotisation foncières des entreprises) · Cela permettrait de toujours bénéficier de dotations mais également de couvrir la baisse d'habitants dans notre commune (181 habitants en 2011- 176 en 2014)·

Le garage FERREIRA à Montigny, l'unique commerçant de notre commune, souhaite installer une ligne de conduite d'eau reliant son domicile et le garage, cela engendre des travaux importants avec un passage sous la route, mais surtout un coût élevé de 4000 euros (Budgétisé par la SAUR)· Une réflexion est proposée aux membres du conseil afin de procéder à un vote à la prochaine réunion pour une aide éventuelle de la commune·

La séance est levée à 20h00

